L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, R. HARBY.
Rue de Chartres, No. 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 19 JANVIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On payera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] au magasin de M. Th. Bailly Blanchard, [illegible] Vieille Levée—Eaux-de-vie, cigares, sardines [illegible] sur la Levée, au pied de la rue du Quartier [illegible]—Vin d'Espagne.

[illegible] sur la levée, au pied de la rue [illegible]. Aussi, au magasin de M. Joseph M. [illegible] Vieille Levée—Cigares de la Havane.

[illegible] à la Bourse St Charles—[illegible]

[illegible] et Vieille Levée—Marchandises [illegible] de MM. Benthuysen, Lewis & Co. [illegible]

[illegible] à la Bourse St Louis—[illegible] dans la paroisse d'Orléans [illegible] de Bayou St Jean.—Grande vente. [illegible]

[illegible] à la Bourse St Louis, plusieurs esclaves.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page

Le droit maritime.

[illegible] en 185 6 [illegible] au droit maritime en [illegible] la course. Mais ce n'est [illegible] mesure, qui dans la pratique [illegible] puissances navales de [illegible] des marines de second [illegible] ordre. Dans une guerre [illegible] par exemple dont les forces [illegible] aux siennes, l'Espagne [illegible] à l'abolition d'un [illegible] de la marine [illegible] pas étonnant qu'elle [illegible] principe nouveau pour [illegible] Paris.

[illegible] Etats-Unis a égale[ment illegible] a adressé à ce [illegible] une note qui a [illegible] sensation dans le monde entier [illegible] d'Etat américain y déclarait [illegible] du droit maritime ferait [illegible] Etats les maîtres de l'Océan [illegible] complète et radicale [illegible] à abolir la course [illegible] gouvernements faibles qui ont à lutter [illegible] puissance navale, qu'on abolisse [illegible] droit de saisie et de confiscation sur [illegible] aux vaisseaux d'une ennemie [illegible] navires armés en course de capturer des bâtiments de commerce [illegible] le respect de la propriété privée sur mer en la protégeant non seulement contre les corsaires, mais contre la marine de guerre. L'abolition de la course ne sera qu'une mesure incomplète et même dangereuse tant que le droit de capturer les bâtiments marchands de l'ennemi ne sera pas également [illegible] aux flottes et aux escadres régulières.

La note de M. Marcy est restée dans les cartons des chancelleries d'Europe, mais le décret émané par les Etats-Unis fructifiera un jour. Voilà déjà que la ville de Brême propose au Congrès qui doit se réunir prochainement à Paris, d'adopter les conclusions du gouvernement américain. L'assemblée des négociants et armateurs de ce petit Etat, dont la navigation n'est pas sans importance pour l'Allemagne [illegible] primer [illegible] faire dans le droit maritime [illegible] réforme, et elle a adopté à l'unanimité les points suivants: 1° L'inviolabilité [illegible] et de la propriété privée [illegible] temps de guerre, en tant que les nécessités de la guerre ne la limitent pas inévitablement [illegible] des exigences inévitables du sentiment du droit de notre époque. 2° Le Sénat de la ville libre et hanséatique de Brême sera prié de [illegible] ce principe, et d'en provoquer [illegible] pratique auprès des gouvernements [illegible] de l'Allemagne et auprès du congrès [illegible]. Il sera formé un comité chargé de poursuivre l'accomplissement de ce vœu en Allemagne et à l'étranger tous ceux qui s'intéressent à la prospérité du commerce maritime à contribuer de tous leurs efforts à son accomplissement.

Il est probable que la question sera soumise au Congrès et que celui-ci ne se bornera pas à consulter l'Italie. Le programme de 1856 n'a été qu'à moitié exécuté; le Congrès de 1860 aura à reviser l'œuvre de son prédécesseur.

"Or, dit avec raison un journal belge, de toutes les questions spéciales résolues par le congrès de Paris, la plus élevée et la plus importante est la question maritime. La déclaration du 16 avril est, parmi les œuvres de ce congrès, la plus durable et la plus belle. Et cependant, elle est restée incomplète, incomplète et insuffisante, non pas seulement parce qu'elle a laissé subsister dans la pratique des lois de la guerre cette anomalie qui rend justes et permises sur mer la confiscation des biens privés et l'arrestation des citoyens inoffensifs qui sont, sur terre, placés en dehors des opérations de la guerre, insuffisante surtout parce que l'absence de ce principe de l'inviolabilité des personnes et des biens privés a empêché plusieurs grandes puissances maritimes d'adhérer à ces propositions, et par suite a rendu ces propositions, pour les cas les plus importants, inutiles ou illusoires. Les Etats-Unis ont mis à leur adhésion la condition que cette omission serait réparée; l'Espagne et le Mexique, en cédant aux trois derniers principes, ont refusé de reconnaître le premier, l'abolition de la course, parce que la course est pour leurs propriétés privées, en cas de guerre maritime, la meilleure défense. Les Etats-Unis surtout ont motivé leur refus ou plutôt leur adhésion conditionnelle, par des considérations de toute logique et de toute justice. Eh bien, ce fait seul du refus de ces puissances maritimes d'accéder aux principes de la déclaration, tant qu'ils ne seront pas complétés par l'immunité absolue accordée à la propriété privée, ôte à ces principes toute efficacité réelle, car leur application, l'abolition de la course surtout, ne sera pas réellement efficace si elle n'est pas adoptée par toutes les nations maritimes, surtout par les plus puissantes.

Le même jour [illegible]

La déclaration du 16 avril doit donc être complétée, et elle le sera. M. le comte Walewski, qui a pris glorieusement dans le congrès de Paris l'initiative de la proposition, et qui a fait, après son adoption par le congrès, des efforts si persévérants pour la faire accepter par tous les gouvernements qui n'étaient pas représentés au congrès, soumettra sans doute à la nouvelle assemblée son rapport adressé à son souverain au mois d'août 1858 sur la publication des notes officielles portant accession aux principes de la déclaration du 16 avril. La question se posera alors nécessairement, et, au besoin, on peut le dire par la résolution qui nous arrive de Brême, il ne manquera pas d'organes dans le congrès pour soumettre à ses délibérations la proposition des Etats-Unis. Posée, cette question sera résolue dans le sens de la raison et du droit. Qui s'y opposerait en effet? Déjà les Etats-Unis ne sont plus seuls à demander ce complément nécessaire de la déclaration du 16 avril. Le gouvernement impérial du Brésil, dans sa note du 18 mars 1858, s'est joint à eux pour réclamer l'inviolabilité des biens privés comme complément nécessaire de la déclaration maritime.

La Russie a de tous temps défendu les vrais principes dans les questions de droit maritime; et dans une note annexée à l'un des derniers messages du président de l'Union américaine elle a complètement adhéré à la proposition de son gouvernement et promis son concours le plus empressé, dans l'occasion, pour la faire adopter par toutes les puissances. La Prusse est liée à cet égard envers les Etats-Unis depuis près d'un siècle, par les engagements les plus explicites dans ses traités, et quant à la France, la proposition des Etats-Unis est l'expression de ses doctrines d'Etat les plus hautement proclamées dans ses manifestations les plus solennelles. Qui donc pourra la repousser si elle est soumise au congrès? L'Angleterre, qui s'indigne déjà d'avoir accepté la déclaration du 16 avril et qui compte dans son sein bon nombre de prétendus hommes d'Etat qui demandent et qui espèrent qu'elle se fera jour [illegible] l'Angleterre elle-même osera-t-elle [illegible] avec un sentiment universel qui, dans les plus petits Etats comme dans les plus grandes souverainetés, à Brême comme à New York, à Paris et à Saint-Pétersbourg, éclate en faveur de l'humanité et des progrès de la civilisation?

La conscience publique fera justice des objections de l'Angleterre, dictées par l'égoïsme et le désir de cette puissance de rester la maîtresse des mers. Le Times de Londres a publié un article qui a fort agréablement les Brêmois, mais le persiflage est d'ordinaire l'arme de ceux qui n'ont pas d'arguments sérieux à invoquer. Nous avons déjà reproduit cet article pour donner à nos lecteurs une idée de la manière dont la presse britannique envisage la grande question d'humanité et de civilisation soulevée par les Etats-Unis et dont le prochain congrès européen sera sans doute saisi.

MESSAGE DU GOUVERNEUR.—Nous avons reçu hier le Message du Gouverneur Wickliffe à la Législature de la Louisiane; on le trouvera à notre partie anglaise.

ARRIVÉE DU STEAMSHIP HABANA.

Le steamship Habana, de la malle des Etats-Unis, est arrivé à la Havane le 13 et en est reparti [illegible]

Dépêches Télégraphiques

(TRANSMISES A L'ABEILLE)

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Bâton Rouge, 18 janvier.—La Chambre s'est réunie aujourd'hui à 10 heures, sous la présidence de M. Morrison. 71 membres sont présents à l'assemblée. Les procédures d'hier sont approuvées. M. Smith, des Rapides, se présente et prête le serment d'usage. M. Allen offre une résolution au sujet des relations fédérales.—Adoptée.

La résolution porte sur l'affaire de Harper's Ferry, comme étant une attaque exercée par le Nord contre les droits du Sud.

Elle contient la déclaration, que l'Etat de la Louisiane soutiendra la Virginie contre tous événements, en cas d'une nouvelle invasion de son territoire.

La sympathie exprimée par les hommes du Nord en faveur de John Brown, y est traitée comme une évidence de la profonde hostilité qui existe contre les droits constitutionnels du Sud, et dit que l'élection d'un président républicain noir serait un motif plausible pour le Sud de se séparer du Nord.

La résolution recommande en outre le vote d'une somme de $25,000, devant être versée à l'Etat de la Virginie, pour le défrayer de ses dépenses à maintenir les droits du Sud, et mande, qu'en cas de nomination d'un républicain noir à la présidence, le gouverneur donnât l'ordre d'élire des délégués qui représenteraient la Louisiane dans une convention du Sud.

En même temps que de coopérer avec les autres Etats pour les mesures que les circonstances dicteraient de prendre.

L'impression de cette résolution est ordonnée; une copie doit en être envoyée au gouverneur de chaque Etat du Sud.

M. Fish propose de porter le nombre de journaux alloués aux membres, à dix au lieu de cinq.

M. Jay, de la Nlle Orléans, se déclare en faveur de la proposition qui est adoptée.

Sénat

Le sénat s'est réuni aujourd'hui.

La résolution présentée par la chambre au sujet du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et Great Northern, est reçue et prise en considération par le sénat.

A 1 heure, le sénat se rend à la chambre pour y procéder, concurremment avec celle-ci, à la vérification des votes accordés aux officiers d'Etat.

Le comité institué par le sénat, à cet effet, se compose de: MM. Goode, Sanders et Solomon.

Le comité de la chambre se compose de MM. Waggoman, Coleman, Levy, Mc Fee et Mathews.

La vérification donne le résultat suivant:

Les votes en faveur de Moore pour Gouverneur, sont de 25,454. Wells 15,587.

Lieutenant Gouverneur: Haynes 21,913, Ray 15,950.

Secrétaire d'Etat: Hardy 25,2[illegible], Blase 15,259.

Avocat général: Semmes 21,944, [illegible] 15,86[illegible].

Auditeur: Robertson 2[illegible], Anderson [illegible] Watson 4,304.

Trésorier: Dufresne [illegible], Perkins [illegible].

Surintendant de l'instruction: Avery [illegible] Carmer 15,524.

La vérification des votes ayant été terminée, [illegible] les membres [illegible].

M. Solomon a donné connaissance au Sénat qu'il introduira un [illegible] demandant [illegible] de porto [illegible] l'école supérieure de la Nouvelle-Orléans.

M. Solomon a [illegible] relativement aux [illegible] vendues dans la paroisse de la Nlle Orléans.

[illegible] M. Smart [illegible]

[illegible]

Congrès

Washington, 18 janvier.—M. [illegible] a présenté au [illegible] sénat aujourd'hui [illegible]

[illegible]

Washington, 12 janvier.—Les membres du Sénat ont procédé hier à la [illegible] M. Bowman a obtenu 27 et a été déclaré élu.

A la chambre des représentants, des discussions sans intérêt ont absorbé une grande partie de la journée d'aujourd'hui. Aucun scrutin n'a eu lieu et la chambre s'est ajournée.

Le président M. Buchanan

Dans une entrevue avec 20 entrepreneurs de malles, il leur a dit qu'il était constitutionnel que la chambre des représentants nommât un Speaker temporaire. M. Breeze a refusé la place de marshall du Nord de l'Etat de l'Illinois, dont l'avait investi le président.

Société de colonisation américaine

Washington, 18 janvier.—Une réunion générale a eu lieu en cette ville aujourd'hui. Le secrétaire a donné connaissance que les recettes de la société pour l'année écoulée, s'élèvent à près de $161,000. Les dépenses à $90,000. La société a envoyé 300 nègres en Afrique pendant l'année.

Législature du Missouri

St. Louis, 17 janvier.—Le gouverneur Stewart a refusé de signer le bill récemment passé dans la législature du Missouri, tendant au bannissement des nègres libres de l'Etat.

Convention des marchands du Nord

Meriden (Conn.), 18 janvier.—Une convention a été tenue en cette ville aujourd'hui. Une résolution a été adoptée par laquelle les manufacturiers rejettent toute participation aux tentatives des meneurs du parti abolitionniste, et assurent les habitants du Sud de leurs sympathies [illegible] et entière [illegible] de sentiments conservateurs pour cette partie des Etats-Unis.

Faux billets de banque en circulation

New York, 18 janvier.—Il y a journellement de faux billets de banque en circulation dans cet Etat. On remarque surtout des billets de $3 sur la banque Oneida.

Convention démocratique du Minnesota

St Paul, 17 janvier.—La convention démocratique de l'Etat s'est réunie aujourd'hui. A l'effet de nommer les officiers d'Etat et les délégués pour la convention de Charleston.

Mention a été faite dans la convention, que le choix du candidat à la présidence devra être porté à l'Hon. Stephen Douglas de l'Illinois.

Rivières

St Louis, 18 janvier.—Le Mississipi continue à baisser; il y a 6 pieds d'eau jusqu'à Caire.

Vicksburg, 18 janvier.—Ont été signalés descendant le fleuve: L. Dignnar à 1 heure, le L. Campbell et la Clara Roe à 5 heures ce soir.

VENTE D'ESCLAVES.—M. J. L. Carman, encanteur, vendra aujourd'hui, à la Bourse St Louis, plusieurs esclaves de grande valeur. Voir aux avis d'encan.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On annonce pour ce soir au Théatre de l'Opéra le Trovatore. Cet opéra sera interprété par Mmes Gessner et St Urbain, MM. Escarlat, Melchisédec et Vanhuf.

BAL [illegible].—Le premier bal paré et masqué de la Société des jeunes gens aura lieu demain vendredi, dans la salle des Odd Fellows. Il a été fait de grands préparatifs pour cette fête qui sera très brillante. Le comité se réunira une dernière fois ce soir pour recevoir les demandes d'invitation. Nos remerciments aux directeurs pour celle qu'ils nous ont obligeamment adressée.

BAL [illegible] LOUISIANE.—La Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane donne son bal après demain, samedi, à l'Odd Fellows' Hall. On sait combien ces bals sont populaires et avec quel soin scrupuleux ils sont composés. Le comité nous a gracieusement transmis une invitation pour laquelle nous le prions d'agréer nos bien sincères remerciements.

BALANCES DE FAIRBANKS.—MM. Fairbanks & Co, 93, rue du Camp, ont un grand assortiment des célèbres balances brevetées qui portent le nom d'un des associés de la maison. Ils fabriquent aussi toutes les pièces relatives au pesage. Comme il y a dans le commerce des contrefaçons de leurs balances, ils appellent l'attention du public sur cette fraude.

HONGRIE.—On écrit de Vienne, le [illegible] décembre:

"Des précautions militaires continuent à être prises contre l'agitation dont la Hongrie pourrait devenir le théâtre. C'est ainsi que plusieurs régiments de grosse cavalerie qui se trouvent maintenus sur le pied de guerre ont été dirigés vers les anciennes frontières qui séparent l'Autriche de la Hongrie.

"Des poursuites judiciaires sont intentées, d'après les ordres du ministre de la justice, contre M. Zsedenyi, président de l'assemblée protestante tenue à Miskolcz, et contre les personnes qui ont joué dans cette réunion les rôles principaux.

"Les prévenus ont dû comparaître le 14 devant les juges instructeurs du tribunal de Kaschau, chargés de constater le délit auquel sont applicables les peines édictées contre les individus convaincus d'avoir favorisé la réunion de quelque assemblée politique, ou d'y avoir pris une part active. Le caractère religieux que les intéressés se sont efforcés d'attribuer à ces réunions ne les sauvera probablement pas des peines corporelles que les tribunaux pourront leur appliquer.

"Les enrôlements pour le service militaire du Pape, qui se trouvaient suspendus à la fin de novembre, se font en ce moment aux environs de Vienne, avec un redoublement d'activité. C'est principalement le feld-maréchal-lieutenant autrichien de Mayerhofer qui est chargé de ces opérations et qui veille aux transports des recrues dans les Etats pontificaux."

Chocolat à la crême.

[illegible] LION & PINSARD, [illegible] Rue Royale, encoignure Bienville. [illegible] CHOCOLAT [illegible] 13 janv

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE D'AUGUSTE DROS.—*Interrogatoire de Mme Perry.*—Hier, matin, 9 heures, le recorder Wiltz a commencé l'interrogatoire de Mme Perry, qu'un affidavit accuse de complicité dans le meurtre d'Auguste Dros.—MM. James D. Augustin, M. A. Foute et J. N. Ogden étaient chargés de la défense.

Le premier témoin appelé a été Mme Mathilde Dros qui, après avoir été assermentée, a fondu en larmes. Aux paroles de consolation que lui adressait le magistrat, elle a répondu: "Comment puis-je être calme! C'est si horrible!" Enfin elle a pu dominer son émotion et donner le témoignage suivant:

Le dimanche 8 janvier, à 7 heures du soir, mon mari, Auguste Dros, fut au magasin de comestibles pour acheter du sucre. Quand il en revint, il me donna le paquet à la porte de notre résidence (encoignure Johnson, près Ste-Anne) et se dirigea vers M. Perry, qui était debout à l'encoignure Johnson et Orléans. Mon mari s'approcha de lui et lui dit qu'il désirait lui parler. "Reculez-vous," s'écria M. Perry. Mon mari répondit qu'il ne le pouvait pas, qu'il voulait lui parler. Perry répliqua qu'il ne voulait pas lui adresser la parole et lui donna deux coups de baleine. Mon mari dit alors qu'il ne supporterait des coups de baleine de personne et levant une petite canne qu'il tenait à la main, il en frappa deux fois M. Perry. Celui-ci tira son poignard et en frappa mon mari au cœur.

Mon mari s'élança dans le magasin, après avoir été poignardé. Quand M. Perry porta le coup à mon mari, sa mère, qui était à l'encoignure, lui dit: "Sois-le dans la grocerie et tue-le!" M. Perry l'y suivit immédiatement.

Lorsque je vis mon mari se précipiter dans la grocerie, j'y courus aussi et vis M. Perry le poignarder trois fois de plus. Mon mari ramassa un poids pour se protéger; M. Perry le frappa au bras; le blessé tomba, et tandis que je le soutenais, M. Perry essaya de le poignarder encore par-dessus mon épaule. Je lui dis qu'il ne le tenait pas, que c'était assez. Le propriétaire de l'établissement, voyant le danger que je courais, vint à mon secours. M. Perry le blessa d'un coup de poignard dans le bras. Il se retourna ensuite de mon côté et m'ordonna de me retirer, je m'y refusai. Il enfonça alors son poignard dans un baril comme s'il voulait assouvir sa vengeance sur quelque chose. A ce moment, un revolver tomba de sa poche, j'essayai de le ramasser, il me poussa et le ramassa lui-même. M. Perry sortit ensuite du magasin, je criai au meurtre deux ou trois fois; quelqu'un se présenta et mon mari fut transporté chez lui.

Mme Perry était à l'encoignure Ste-Anne et Johnson quand M. Perry attaqua mon mari. L'arme était d'une longueur d'à peu près neuf pouces, très mince et longue. Mme Perry était à l'encoignure Johnson et Orléans quand M. Perry poignarda mon mari.

Contre-examen.—Je n'avais jamais vu M. Perry. Je connaissais Mme Perry de vue.—Mon mari était fort et très sain. Le janvier, à trois heures de l'après-midi, Mme Perry vint chez moi et dit à mon mari, en français [illegible]

[illegible]

[illegible] Au recorder.—Quand M. Harris [illegible]

A M. Miles.—Je ne connais pas [illegible]

Samuel C. Brewer demeurant à Holly Springs, Miss.:—Je me trouvais dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles le vendredi, 13 du courant, et causais avec M. Holdrich, pas de la fenêtre du comptoir. J'entendis les détonations, le bruit venait du côté du bar room, derrière moi. Je me retournai et aperçus un gros homme qui était sur le point de faire feu, il tira une seconde après.—Je n'avais pas entendu de coups de pistolet avant cela.—Le premier coup [illegible] tira derrière moi. Le gros homme était à ma droite. Il ne pouvait pas avoir déchargé le pistolet dont j'entendis la détonation derrière moi, car je l'avais fait je l'aurais vu. Le second coup qui partit presque en même temps qu'un second qui a été partit de derrière moi, venait de l'endroit où était le gros homme. Il y avait une différence dans les détonations, celle du pistolet du gros homme étant beaucoup plus fortes que celles du pistolet qu'on tirait derrière moi. Des coups de pistolet furent échangés derrière et devant moi, mais le gros homme fit feu [illegible]

A M. Van Dolsen.—Je ne me [illegible]

Edward M. Pepper, habitant de [illegible]

[illegible] tout-à-coup mon attention. Je me retournai aussitôt et vis M. Harris et M. Peck faisant feu l'un sur l'autre. Ils tirèrent presque en même temps. M. Harris était dans le "wine room", à la porte, quand j'entendis la première détonation; il se jeta derrière la porte aussitôt après avoir tiré. Il reprit la même position et tira encore sur M. Peck; celui-ci fit feu à son tour. M. Harris se jeta de côté comme il l'avait fait auparavant; M. Peck ne bougea pas. M. Harris reparut à la porte presque immédiatement après et essaya vainement de décharger son pistolet. M. Peck laissa alors tomber son pistolet, prit son couteau et entra dans le "wine room". Je n'ai rien vu de plus.

Au recorder.—M. Peck entra dans le "wine room" plutôt rapidement que lentement.

A M. Van Dolsen.—Je ne me rappelle pas avoir vu M. Peck tirer plus de deux fois. Je crois que M. Harris tira deux fois. J'ignore qui a fait feu le premier. J'ai entendu cinq détonations en tout. Je ne sais pas qui a tiré la cinquième [illegible] coup de pistolet. Il n'y a eu à ma connaissance, que cinq détonations.

A M. Hunt.—Je me souviens d'avoir entendu cinq détonations. Je ne saurais dire si le premier coup était celui d'un ou de deux pistolets partis en même temps.

Au recorder.—Je n'ai vu M. Harris tirer que deux fois du "wine room". Il se présenta deux fois à la porte et voulut faire feu une troisième fois mais ne le put pas. S'il y en eût d'autres détonations après celles-là, je ne les ai pas entendues. La foule s'était ruée dans le wine room; je n'essayai pas d'y entrer.

Thomas L. Ellis, habitant de la paroisse Tensas:—Vendredi, 13 du courant, à 1 heure de l'après-midi, j'étais dans la rotonde de l'Hôtel St Charles. M. Peck était debout près d'une colonne, non loin du bureau. M. Harris était près de la fenêtre du comptoir. M. Peck avait les mains posées sur les hanches. Il porta tout-à-coup la main droite à sa poitrine. M. Harris tira son pistolet au même temps et fit feu sur M. Peck. Presque au même instant,—probablement une ou deux secondes après—M. Peck tira. M. Harris fit quelques pas en arrière et se tourna et tira, M. Peck fit feu en même temps. Harris se précipita dans le "wine room". Je m'éloignai, et en arrivant au calorifère j'entendis deux autres coups de pistolet. [illegible] M. Peck s'élança vers la porte du "wine room" et quand il l'atteignit j'entendis une autre détonation.

M. Miles.—Etes-vous sûr que M. Harris tira le premier?

Le témoin.—Oui monsieur. Je crois les deux adversaires distinctement.

Le recorder.—Avez-vous vu M. Brewer à l'hôtel St Charles?

Le témoin.—Non monsieur. [illegible] pistolet [illegible]

[illegible]

LE [illegible].—A propos de la [illegible] par l'auteur de la brochure *Le [illegible] et le Congrès*, l'Indépendance belge fait [illegible] suivantes:

[illegible] *Le Pape et le Congrès*, que nous [illegible] et dont plus [illegible] de Paris ainsi que nos correspondances de cette ville annoncent la publication comme un événement propre à jeter quelques lumières sur la plus épineuse des questions qui vont se discuter devant les puissances de l'Europe réunies en aréopage, paraîtra demain. On pourra juger de son esprit et de ses tendances par un passage que nous adresse par avance, un de nos correspondants de Paris et qui renferme un exposé théorique de la situation de la Papauté.

Pour les uns l'auteur de cette brochure est un haut fonctionnaire public qui, en d'autres circonstances, a eu l'honneur de développer les vues intimes nourries à l'égard de l'Italie, avant la dernière guerre, par un puissant souverain; pour les autres la paternité de l'œuvre appartient à un évêque, [illegible] sous le voile de l'anonymat, se sépare des mandements de ses collègues. Sans nous égarer à ce sujet dans de stériles suppositions, nous dirons qu'à notre avis et à juger de l'œuvre d'après l'extrait que nous en est communiqué, son auteur, qu'il soit ecclésiastique ou non, est un esprit éclairé, sincère, qui veut le bien, mais qui se trompe de route. Attaché aux traditions du passé, conservateur par esprit de modération, il essaie de concilier l'impossible et aboutit au paradoxe.

Il n'y a que deux manières de comprendre la question romaine. Ou le pouvoir temporel du Pape est une nécessité du catholicisme et, bien qu'il ait reçu la sanction des [illegible] être imposé à une fraction de la nation italienne, au nom des intérêts de cette religion, même par la force des armes, ou la puissance de ce pouvoir est pour l'Eglise romaine une cause d'affaiblissement et, pour le bien même de son développement, il convient de séparer dans le chef de cette Eglise la royauté du sacerdoce pontifical.

La brochure *Le Pape et le Congrès* n'ose se prononcer ni pour l'une ni pour l'autre de ces alternatives. Logiquement irréfutable lorsqu'il démontre l'incompatibilité des deux pouvoirs dans un gouvernement commun, elle n'ose pas conclure à leur séparation radicale, et pour maintenir l'autorité temporelle des Pontifes de Rome, se réfugie dans la proposition d'en limiter l'exercice à cette ville seulement.

Quel singulier compromis entre les besoins de la controverse que formule la logique des faits et un puissant attachement aux exigences de la tradition. Si l'insurrection des Romagnes est légitime, si leur séparation de Rome doit être sanctionnée par le Congrès, si leur exemple peut être également suivi par d'autres parties des Etats Romains, de quel droit, en vertu de quelle autorité l'Europe condamnerait-elle la ville éternelle à demeurer éternellement [illegible] Tous les autres peuples peuvent croître, grandir, se développer matériellement et moralement, celui-là seul sera réduit à [illegible] et à l'inaction. Sans armée, sans [illegible] sans impôts, il vivra sous la main [illegible] sous la tutelle des Indiens abrutis du Paraguay, dans une stupide et molle béatitude. Nous ne voyons pas les nécessités du catholicisme; Rome serait le Golgotha du monde chrétien, et, par une amère ironie, les suppliciés seront les descendants de ce peuple-roi qui a gouverné le monde [illegible]

Voilà quelles réflexions nous suggère une rapide lecture de la brochure. Ses proportions renferment un incontestable progrès sur ce qui a existé jusqu'à ce jour, à ce titre, et faute de mieux, nous les verrions prévaloir avec satisfaction, sur le rétablissement de l'ancien ordre de choses; nous envisageons au point de vue absolu elles nous semblent incompatibles à la fois avec [illegible] de la conscience humaine et avec [illegible] catholique qui se maintiendrait [illegible] grand pour la garantie et le maintien de son autorité morale, de pareils sacrifices d'une fraction de l'humanité et même d'un seul individu.

Il a été [illegible] de la brochure soulèvent de nombreuses objections [illegible] la question que l'auteur propose d'astreindre les puissances [illegible] de soutenir la pompe du trône papal [illegible] sont là des questions de détail, dans lesquelles il nous est impossible d'entrer. Nous devons nous borner à indiquer l'esprit [illegible] travail en dégageant la responsabilité de nos opinions personnelles.

La correspondance suivante, adressée de Rome le 31 décembre, à la *Patrie*, confirme la démission forcée du cardinal Savelli de ses fonctions de président de la Consulte.

Une dépêche télégraphique de Rome, insérée dans la plupart des journaux de France et [illegible], est venue nous apprendre hier une chose que nous ignorions complètement, à savoir que, dans l'audience papale donnée le 3 de ce mois à la Consulte des finances, le cardinal Savelli, président de la Consulte, avait franchement exprimé les vœux de l'assemblée, et que le pape avait répondu qu'il aviserait à donner satisfaction.

Lorsque nous avons lu cette dépêche, nous avons été encore, comme beaucoup continuent de l'être en ce moment, que l'audience du 3 décembre n'avait rien présenté de remarquable et que tout s'y était borné à des formules de politesse. A une assurance commune de dévouement ainsi que cela a lieu ordinairement dans une première audience, accordée à des personnages illustres qui, après la belle saison, se présentent pour la première fois devant le Saint-Père.

Nous avons eu aux informations, et voici à notre grande surprise tout ce que nous avons appris au sujet de l'audience pontificale du 3.

Ce jour-là la Consulte des finances, ayant son président le cardinal Savelli en tête, a été en effet présentée au Vatican et par l'organe de Son Eminence a contribué par offrir ses hommages et ses assurances de dévouement au Saint-Père. Le cardinal est bientôt entré en matière et, avec une grande franchise, il a exprimé au Saint Père le regret qu'éprouvait la Consulte des finances de voir que non seulement ses résolutions précédentes n'avaient pas été respectées, mais qu'on les avait complètement dédaignées. Le cardinal releva en particulier les dépenses excessives qu'on venait de faire pour le compte du ministère de la guerre. A peine Son Eminence avait-elle entamé ce chapitre, que le Saint Père l'interrompit, et, en peu de mots, lui répondit qu'il avait déjà tout compris. Le cardinal n'en continua pas moins son discours. De nouveau Sa Sainteté crut devoir l'interrompre et lui faire entendre encore qu'elle avait déjà tout compris.

"L'interruption souveraine du pape n'eut pas plus d'effet la seconde que la première fois, le cardinal s'obstina et ne se tut que quand il eut entièrement achevé sa harangue.

"Le Saint Père alors, pour toute réponse, donna à tout le monde sa bénédiction, et la Consulte se retira immédiatement, avec le cardinal en tête.

"Je me trompe, un des membres les plus éminents de la Consulte, on croit généralement que c'est le prince ***, revint sur ses pas, et, pénétrant jusqu'au Pape, exprima à Sa Sainteté tout le regret qu'il éprouvait de ce qui venait de se passer. Le prince protesta qu'il n'avait eu aucune connaissance du discours qu'avait préparé le cardinal Savelli et qu'il en était de même des autres membres de la Consulte; il ajouta que la démarche de Son Eminence était toute personnelle.

"On m'a raconté que le cardinal Savelli reçut bientôt après défense de reparaître jusqu'à nouvel ordre au Vatican; et qu'il lui fut enjoint de se faire représenter auprès du Pape par Mgr. Milella, secrétaire de la Consulte. Cet ordre si cette défense n'est rien que de très naturel dans les usages de la cour pontificale. Le cardinal ne [illegible]

Décédé hier, à 4 heures P. M., à sa demeure près des Casernes, J. M. OSCAR RETIF, âgé de 19 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de E. F. Micton & Cie. sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de l'Eglise Saint-Augustin, à l'encoignure St-Claude et Bayou.

Décédé hier à 4 heures de l'après-midi, Mme JULIEN CHARRETIER, à l'âge de trente ans. Ses amis et connaissances sont invités à assister aux funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourgogne No 145.

BITTERS DE HOSTETTER.—Si les devoirs et les occupations des épouses et des mères ne sont pas à la rigueur aussi pénibles que ceux des hommes, ils sont plus fatigants; et la constitution des femmes, infiniment plus délicate et plus frêle que celle de l'homme, a besoin d'être soutenue et fortifiée, par de salutaires toniques. Ce que l'on a vainement cherché si longtemps, est enfin arrivé. Les célèbres bitters stomachiques de Hostetter sont précisément ce qu'il fallait aux femmes. Cette préparation non seulement guérit de la dyspepsie et fait cesser les autres troubles de l'estomac et de l'intestin, mais elle est encore infaillible dans les cas de faiblesse physique et d'affaiblissement moral résultant d'irrégularité dans les fonctions dont sont affligées les femmes.

Vendu par tous les pharmaciens.

TEMOIGNAGE VOLONTAIRE.

Je souffrais, depuis nombre d'années, de la surdité la plus complète. Je vins à la Nlle-Orléans dès que j'appris l'arrivée du Dr VON MOSCHZISKER et me fis traiter par lui. Je quitte la ville dans un bien meilleur état et je ne doute pas qu'en suivant ses prescriptions je serai complètement guéri. Je conseille aux sourds de ne pas hésiter à s'adresser au Dr Von M. En donnant ce certificat, j'obéis à un sentiment de reconnaissance.

GEORGE W. PRINCE,
Washington county, Miss.
Nlle-Orléans, 6 janvier 1860. 9 janv

L'OUVRAGE QUE DOIVENT LIRE ceux dont la constitution presque détruite par les excès, et est intitulé: "Human Frailty or Physiological Researches". Il traite des maladies des deux sexes et des moyens de guérison, par le FRIESEMAR". A vendre par le Dr BARROW, 187 Prince street, New York. Le prix est de 25 cents. 5jan—1m

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

LES actionnaires de cette compagnie sont informés que l'élection ajournée des directeurs, aura lieu au bureau de la compagnie, coin St Pierre et Levée, MERCREDI PROCHAIN, 25 du courant, de 10 heures à 2 heures.
BENJ F. FLANDERS, Secrétaire.
19jan—au 25

Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS

L'A réunion des actionnaires aura lieu conformément à l'ajournement, au bureau de la Compagnie, coin St Pierre et Levée, LUNDI PROCHAIN, 23 courant, à 6 heures.
BENJ F. FLANDERS, Secrétaire.
19 jan—au 23

Couturières en robes demandées,

DE bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi et de bons salaires en s'adressant à CORA LEVY, encoignure Canal et Carondelet, au-dessus du Crescent City Bank.
19 jan—21 23

ORIENT DE LA Nlle ORLÉANS
Le 19 janvier 5860 E. V.

La R∴ L∴ Foyer Maçonnique No 44, travaillant le Rite Ecossais ancien et accepté sous la juridiction du S∴ C∴ des 33e pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, informe tous les maçons de cet Orient qu'elle procédera vendredi, 20 courant, à 6½ heures du soir, à l'augmentation de Sal∴ au 1e degré.
Par mandement du Vén∴
19janv—2. J. PÉRONNEAUD, Secrétaire.

La R∴ L∴ Egalité 23 sous la jurid. du Sup∴ Cons∴ pour l'Etat Souv∴ et Ind∴ de la Louisiane, procédera aujourd'hui, à l'init. de plus. prof∴ dans le local de la R∴ L∴ Etoile Polaire No 1, à 7 heures précises du soir.
Tous les FF∴ de cet Or∴ sont priés d'assister à cette cérémonie, et les membres de l'Egalité sont priés d'être ponctuels.
Par mandement du Vén∴ L. Simon.
ATE KLIPFFEL, Secrétaire.
19nv—1

MACHINE A VAPEUR.

ON demande une Machine à Vapeur de la force de 4 à 5 chevaux.
S'adresser à TOURNÉ & THOMAS, 119, rue Commune.
19jnv—3t

BALANCES A PLATE-FORMES BREVETÉES, DE FAIRBANKS.

☞ Fabriquées seulement par les INVENTEURS RESPECTIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES
BALANCES POUR ENTREPOTS;
BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres;
BALANCES POUR FONDERIES;
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON;
BALANCES POUR CHEMINS DE FER;
BALANCES POUR PHARMACIENS.

☞ Nous fabriquons aussi et nous vendrons A PRIX RÉDUITS:

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc., etc.

Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de méchantes imitations de nos balances, lesquelles sont mises en vente dans cette ville et dans quelques Etats du Sud, et qui, dans beaucoup de cas, portent notre estampille.

FAIRBANKS & Co
Principal entrepôt de balances du Sud,
19 janv—1 93, rue du Camp

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

200 tonneaux Cannel anglais, venant d'arriver et à vendre à bord de [illegible] Bassin en face du bureau de [illegible]
Egalement—150 tonneaux anthracite, blanc et rouge, à $7.50 le tonneau.
19jan 15fois WILLARD, PETERSON & Co.

A VENDRE.

UN VASTE MORCEAU DE TERRE ayant 84 pieds 2 pouces sur le Chemin du Bayou et 183 pieds 3 pouces sur la rue Villeré, formant l'angle que ces deux rues, avec une grande et agréable maison de résidence à deux étages, composée de dix chambres, faisant face à la rue du Bayou, et une cuisine à deux étages, composée de cinq chambres. Aussi une autre maison à deux étages, faisant face à la rue Villeré, laquelle comprend cinq chambres, avec dépendances, caves, hydrant, etc. La façade et le rez-de-chaussée de la principale maison est en briques, et tous les édifices ont des toits en ardoises.

Un terrain dans la rue Bienville, entre Tremé et Marais, ayant, au pied français, 32 pieds de face sur 87 de profondeur, avec une maison double à un étage, bien construite, Nos 221 et 223, et une cuisine à deux étages, dans le fond; couvertes en ardoises.

Deux terrains dans la rue du Quartier, entre Chartres et Levée, ayant au pied français, 60 pieds de face sur une profondeur irrégulière, Nos 27 et 29, et servant de chantier de charbon.

Un terrain dans la rue Dumaine, No 286, entre Claiborne et Derbigny, ayant 30 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds, avec une maison basse renfermant deux chambres et deux cabinets.

Sept terrains (non entourés, à "Gentilly" à l'angle Sud des rues Dabadie et Clay, touchant à l'Ouest au Chemin de Gentilly, vis-à-vis l'Hippodrome de l'Union, ou Creole, offrant ensemble une superficie de 150 pieds carrés de terre haute et unie.

Deux autres terrains à Gentilly, à l'angle est des rues Dusange et Dupré, à un tiers du chemin de Gentilly, ayant 100 pieds sur 128 ou plus, occupés par un jardin.

Plusieurs esclaves créoles, des deux sexes, presque tous jeunes, tous acclimatés et habitués au travail d'une maison.

Les propriétés précédemment décrites sont mises en vente pour cause de départ du propriétaire et seront cédées à des prix très raisonnables. Si l'acquéreur le désire, il lui sera accordé un crédit libéral pour les deux tiers ou les trois quarts du prix d'achat des immeubles. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au No 236, rue du Bayou. 19 janv—4

AVIS.

PERDUES ou volées, depuis hier soir, deux chiennes d'arrêt (pointer), âgées d'environ 10 mois, l'une blanche et jaune, et l'autre blanche et puce. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui les ramènera au magasin, rue d'Orléans, entre Dumaine et St-Philippe.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1860.
19janv—2t F. J. ARNOULT

BICARBONATE DE SOUDE—500 barillets en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

SODA ASH—100 barriques, première qualité à 30 jours, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

VINS—300 barriques bon ordinaire en magasin et en débarquement, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

VINS—250 caisses Léoville, Latte & Margaux, d'Alf. Morton, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

MOUTARDE—50 caisses moutarde aux fines herbes, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

INDIGO—25 surons de Caracas, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

IRISH WHISKY—5 ponchons vieux whisky, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
19jan No 26, rue de la Vieille Levée.

Demande de Coiffeuses.

ON demande immédiatement six bonnes coiffeuses [illegible] S'adresser à J. G. Bernard, au-dessus de l'Hôtel [illegible] Charles. 11 jan—6f

Avis au Public.

LE soussigné annonce au public qu'il est, à partir de ce jour, entièrement séparé d'affaires avec M. MARCELIN GARNIER, et qu'il ne sera conséquemment responsable d'aucune dette que pourra contracter ledit Garnier.
L. ANTHOINE,
Coin Français et Victoire.
[illegible]

Magasin à vendre.

A VENDRE à l'amiable, pour cause de départ, un magasin de marchandises sèches et de mercerie situé dans le Troisième District et ayant une bonne clientèle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, rue de la Levée No 41 près la rue Espagne à W. J. P. [illegible]

Demande de professeur.

ON désire dans un collège de l'intérieur de la Louisiane d'un professeur compétent et expérimenté qui puisse enseigner les hautes mathématiques et tout le [illegible]
S'adresser à la lettre D. boîte 145 poste de la Nlle-Orléans [illegible]

A VENDRE PAR LAFFITTE & DEZFARGE rue Royale 121 entre St Pierre et Toulouse:
40 barriques vin ordinaire en débarquement du navire Attonn, venant de Bordeaux.
Vin Saint Estèphe, Médoc, [illegible]
Vins de Frontignan,
Vins de Grenache,
Vins de Xeres, de la Frontière,
Eau-de-vie de Cognac en caisses,
Rhum de la Jamaïque et autres,
Absinthe suisse, liqueurs, etc., etc.
[illegible] Champagne [illegible] de Montebello, et autres. 19janv

BRULATOUR & CO.,

SUCCESSEURS DE THOMAS PINET & CO,
50 Vieille Levée.

Seuls Agents pour les maisons suivantes:

Pinet, Castillon & Co,
J.-Denis-Henry Mounié & Co, } Cognacs.
A. Bonnin,
Bouret Jeune—Bordeaux,
United Proprietors—La Rochelle,
Jos. Perrier Fils—Châlons,
F.A. Michaud—Beaune,
Wm Younger & Co—Edinburgh,

ont toujours en mains un bon stock de leurs divers produits et sont autorisés à prendre des ordres, lesquels seront exécutés au plus bas prix des marchés d'importation. 19janv

EN débarquement du navire Mary Hyler, venant de Bordeaux:
[illegible] quarts et 5 huitièmes vieille eau-de-vie de Cognac Roynill & Alisse.
[illegible] quarts et 5 huitièmes vieille eau-de-vie de Pinet & Co, [illegible] à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

FROMAGE—[illegible] Gruyère [illegible]

ATTENTION.

Grande vente de 800 lots et colis de marchandises sèches.—L'attention particulière des acheteurs de marchandises sèches est appelée à la vente de 800 colis et lots qui aura lieu sans réserve, mercredi et jeudi prochain, à 10 heures du matin, par ordre des assureurs, aux salles d'encan de E. Roger & Co Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée entre Douane & Bienville.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de 100 demi pipes vin de Catalogne et 30 quarts vin de Porto, qui aura lieu aujourd'hui, à 4½ heures, sur la Levée, en face de la rue du Quartier, 2me district.

☞ Vins d'Espagne, importés par la barque Valentine. L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de 31 demi pipes vin rouge d'Espagne, et 16 barils anisette, qui aura lieu aujourd'hui, à 4½ heures, sur la Levée, en face de la rue du Quartier, 2e district.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente du grand stock de cigares qui sera vendu, aujourd'hui à 11 heures, au magasin de l'importateur Jos. M. Laborde. Voir aux annonces D. E. Morphy, encanteur.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE pour $ 35

Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

[illegible] supérieure aux autres pour les familles et les habitations.

1. Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2. Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3. Elle est ouverte et simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4. Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5. Elle coud parfaitement et coûte pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6. Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines à coudre à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents,
17janv—3f No 93, rue du Camp

ALFRED MUNROE & CO.

BATISSE STORY,
Encoignure Camp et Commune.

Depuis l'ouverture de notre vaste et magnifique établissement notre entreprise a été accueillie avec un enthousiasme que nous osions à peine espérer. Nous pensions que notre stock était assez fort pour faire face à toutes les circonstances; mais nous étions loin de penser que nos affaires augmenteraient autant tout d'abord. Nos ventes, depuis deux mois et demi, sont presque le double de ce qu'elles n'ont jamais été dans la même période. Nous serions à blâmer si nous n'étions pas reconnaissants d'une semblable preuve de confiance; aussi avons-nous voulu la témoigner en fixant les prix de nos marchandises aussi bas que possible et en choisissant de meilleures qualités. Nous croyons n'avoir rien laissé à désirer sous ce rapport.

Nous recevons constamment une grande variété d'articles de genres nouveaux, sur lesquels nous appelons l'attention de ceux qui ont besoin de

VETEMENTS

ET

Articles de Toilettes de tous les genres

POUR

HOMMES, JEUNES GENS, &c.

L'assortiment comprend:

PARDESSUS, divers genres,	$ 7.00 à $35
HABITS DE TOUS LES JOURS,	7.50 à 25
REDINGOTES de drap noir et en couleur,	12.00 à 35
PANTALONS de casimir noir et en coul,	2.50 à 15
GILETS DE DESSOUS, different. espèces,	2.50 à 15

CHEMISES PATENT YOKE, de 40 différentes grandeurs.
CHEMISES DE PEAU ET CALEÇONS—toutes les qualités.
ROBES DE CHAMBRES,
GILETS DE FUMEURS,
GANTS,
CHAUSSONS,
BRETELLES,
CHALES ET COUVERTURES DE VOYAGE,
MALLES, [illegible]
VALISES,
SACS DE VOYAGE, &c.
&c., &c.
ALFRED MUNROE & Co,
Story Building,
17jan—6f Encoignure Camp et Commune

MACHINES A COUDRE DE FINKLE & LYON.

Garanties supérieures, par nous, et devant donner des résultats plus avantageux pour tous les genres d'ouvrages.

Depuis le gant le plus fin jusqu'au cuir le plus épais, que toute autre machine offerte en vente sur la place. On remettra l'argent dans le cas où la machine ne fonctionnerait pas.

PRIX:
$55, $60, $70, $100, $105, $115, $125.
ALFRED MUNROE & CO,
Bâtisse Story,
17jan—6f Coin des rues Camp et Commune.

Demande d'un commis pharmacien.

UN bon commis pharmacien, bien au fait du commerce, parlant allemand, anglais et français, désireux de s'associer dans la clientèle créole, trouverait une bonne place en s'adressant immédiatement à J. B. AVEQUIN, rue St-Pierre, No 68. Les appointements seront très bons. 17janv—6f

SABOTS-SOULIERS.

UN grand assortiment de SABOTS-SOULIERS pour hommes et femmes. Sabots élégants de fantaisie.—Un assortiment de chaussons [illegible]
Sabots en bois pour teinturiers.
A vendre rue des Remparts aux Nos 158 et 160, à l'encoignure Poydras, au bout du marché. 17 janv—13

LES FEMMES!

Encore les Femmes!

Toujours les Femmes!!!

Vor. HEBERT & Co.

Libraires 149, Rue de Chartres
REÇU PAR L'EMPIRE CITY.

La femme [illegible] par Michelet 1 vol in 12
Les femmes peintes par elles-mêmes—par Laharpe.
Les femmes jugées par les mauvaises langues do do
Les femmes jugées par les bonnes langues do do
Les femmes jugées par les femmes do do
Les femmes jugées par les hommes do do
Le mal que les poètes ont dit des femmes do do
Ce que l'on a dit du mariage et du célibat do do
Alp. Karr: les femmes
[illegible] encore les femmes.
Roman de toutes les femmes.
Les femmes comme elles sont
Aventures de quatre femmes
La femme de vingt-cinq ans
Histoire de 20 femmes
L'échelle des femmes
Les femmes que l'on aime
Les femmes honnêtes
Le mal qu'on dit des femmes
Le bien qu'on dit des femmes
Les femmes de Balzac
La femme dans les temps anciens
La femme dans les temps modernes
L'esprit des femmes et les femmes d'esprit
Les femmes, leur passé leur présent, leur avenir et bien d'autres &c. &c. &c.

A. Dumas, la vie au désert
A. Achard, les rêveurs de Paris
Confessions de Marion de Lorme
Les chasseurs de Chamois
Alp. Karr, les Guêpes
L'amour d'un nègre
Aventures imaginaires
Le mendiant de St-Roch

Debay, Sciences Occultes.

THEATRE

Le Duc Job
Les Savoyards de la rue Quincampoix
Le scélérat de Poireau
Les projets de ma Tante
Robert chef de brigands 18jan

MAQUEREAUX, saumons, morue, harengs, &c.
Maquereaux No 1 en barils, ½, ¼ et barillets, 1,800 colis
Maquereaux No 2 en barils, ½, ¼ et barillets, 1000 col.
Gros maquereaux No3, 250 barils,
do moyens do 50 do
Petits do do 100 do
Saumon No 1 en tierçons, barils, ½ et, barillets, 200 colis.
Harengs No 1, 100 barrillets
Morue en demi tambours, caisses de 100, 50 et 25 liv. 300 colis, harengs fumés, Magdalen, écaillés et No 1, 100 caisses, à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle-Levée.

EPICES.—Epices—Poivre de Sumatra, trillé [illegible] Piment de la Jamaïque [illegible] Muscade [illegible] Casse, clous de girofle, &c. à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle-Levée

CAFÉ.—Café Java, 750 pochons, Laguayra, Santos, Moka [illegible] à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle Levée

THÉ.—[illegible] A vendre au prix coûtant pour réduire le stock:
Impérial, demi-chest, boîtes de 12 et 6 livres
Gunpowder do do
Young Hyson do do
Pouchong do do
Oolong do do
[illegible] JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle Levée

RAISINS, figues, noisettes—1,000 colis.
Raisins Layer en caisses et ½ do 1,500 colis.
[illegible] de Smyrne, en tambours et ½ do 3000.
Amandes de Tarragone, Marseille et Sicile, 300 sacs.
Noix [illegible] d'Angleterre, 20 barils.
A vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle Levée.

BEURRE.—Beurre-Beurre jaune extra de Goshen, [illegible] à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nlle Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés:
[illegible] vin Bugasse;
[illegible] vin rouge, St Julien, Ch. Belair, [illegible] Margaux, [illegible]
[illegible] fruits à l'eau-de-vie assortis;
[illegible] prunes et abricots à l'eau-de-vie;
[illegible] cassis du Mont-d'Or et eau verte;
[illegible] vermouth de Noilly, Pratt & Co.;
[illegible] huile Plagniol (de 24 et 12 onces);
[illegible] olives, amandes, capres et variantes;
[illegible] savon;
[illegible] Dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons;
100 caisses bouteilles à Madère, Porto &c.
A vendre par PAUL JUGE & FABRY, 27 rue St-Louis.

CHAPEAUX.—
[illegible] caisses chapeaux feutre garnis en soie, mode fashion, [illegible], Victoria, haute forme, mi-forme et basse forme.
A vendre par PAUL JUGE & FABRY,
18janv 27 rue St-Louis.

A. BERNARD

Horticulteur, 136, rue de Chartres,
GRAND ASSORTIMENT DE [illegible]

[illegible]

Grande vente annuelle DE *JOHN TODD.*

IMMENSE REDUCTION!
Le stock entier de
Soieries riches pour robes,
ROBES DE PARIS,
MOIRE ANTIQUE ELEGANT.
ETOFFES FINES POUR ROBES,
Manteaux de velours et de drap,
ET
ARTICLES DE MODES,
Sera vendu à partir de LUNDI, 16 du courant,
A très bas prix,
Car il faut que tout le
Stock soit vendu.
Pour faire place aux importations de printemps.

Une attention particulière est appelée sur les marchandises suivantes:

ROBES DE SOIE de Paris à $20 valeur $30.
do très riches à 25 do 40.
do brocade à 30 do 50.
do extra riche à 35 do 65.
do superbe, à 40 do 75.

SOIERIES NOIRES de choix, $1 à $1.50.
SOIERIES NOIRES unies et à dessins à très bon marché.
MANTELETS de velours riche brodé, $25 valant $75.
BURNOUS velours de Paris, garniture riche, $35 valant $60.
PELISSES de véritable velours de Lyon, très élégantes, $60, valant $100.
MANTEAUX de drap noir et en couleur à moitié prix.
CHAPEAUX d'automne et d'hiver et autres articles de mode.

N. B.—Les dames peuvent être sûres que tout ce qui est dit dans cette annonce est exact. Elles sont respectueusement invitées à venir examiner les articles.

JOHN TODD,
16jv—3f.1rep Nos 12 et 14, rue de Chartres.

GRANDE VENTE
—DE—
BELLES
SOIERIES
D'AUTOMNE et
D'HIVER

A partir de LUNDI, 16 janvier et pendant toute [illegible]

LE STOCK ENTIER
Les prix sont marqués,
VENTE, A TRES BAS PRIX.
DE
Soieries nouvelles et de choix.

Les dames sont respectueusement invitées à venir voir les marchandises et les prix.

JOHN TODD,
16jv—3f.1rep Nos 12 et 14, rue de Chartres.

AVIS PARTICULIER.

L'attention des dames est appelée sur
L'IMMENSE RÉDUCTION
—Dans les—
ÉLÉGANTES PELISSES DE VELOURS DE LYON,
MANTEAUX, BURNOUS ET MANTELETS,
Richement brodés et unis,
BEAUX MANTEAUX, DE DRAP CASTOR,
RAGLANS, ENVELOPPES ET PELISSES,
BURNOUS DE DRAP EN COULEUR,
MANTEAUX DE DEMOISELLES ET D'ENFANTS,
—Et—
ARTICLES DE MODE
Offerts actuellement
A moitié prix.
JOHN TODD,
16jv—3f.1rep Nos 12 et 14, rue de Chartres

NATTES FRAICHES DE CANTON.

Nous recevons par les navires Bullion et Southern Chief:
400 pièces de NATTES de Canton, blanches et à carreaux—largeur de 4/4, 5/4 et 6/4—de qualités très supérieures et ordinaires.

Toiles cirées pour parquets.

Largeur de trois pieds sur vingt-quatre. Un grand assortiment de nouveaux modèles.

Stores et Corniches.

Une grande variété de genres et qualités, à prix réduits.

Bordures de rideaux, rideaux de dentelles et de mousseline, de brocatelle, de satin de laine et autres étoffes à rideaux.

Dessus de tables et de pianos, etc.

J. D. DAMERON & Cie,
Négociants en tapis,
13jv—6f 124 rue de Canal

CHAMPAGNE. LA PERLE.

CE CÉLÈBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR; IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSÉ, SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITÉ, PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Champagne Rubis (Cabinet).

L'attention spéciale des connaisseurs est appelée sur la supériorité de cet article comme vin de table. On garantit que SA BELLE COULEUR DE RUBIS EST LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN.

CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY,
Seuls agents aux Etats-Unis,
No 13 BROAD STREET, NEW-YORK.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.
13 jv—3m

AVIS PARTICULIER.

Les soussignés, sachant qu'un grand nombre de concurrents font courir le bruit que le vin importé sous le nom de RUBIS est d'une couleur artificielle, proposent la somme de DIX MILLE PIASTRES à n'importe quel chimiste ou connaisseur qui, par une expérience publique quelconque, prouvera scientifiquement que LA COULEUR FONCÉE DE RUBIS est le produit d'autre chose que du JUS PUR DU RAISIN. J. GOERG & Co A CHALONS SUR MARNE, FRANCE.

☞ Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES aux susdites conditions.

CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY,
Seuls agents aux Etats-Unis,
13 jv—1m No 13, Broad Street, New-York.

FUSILS DE LONDRES.

LES SOUSSIGNÉS, AGENTS DE
C.F. MANTON, C.V. BURKE, W. CHANCE,
et autres fabricants de
Fusils fins doubles et simples,
Annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de fusils à canons

LAMINÉS, ACIER D'ARGENT, RUBAN D'ACIER, DAMAS, ETC.,

Assortis de longueur et de calibres, avec ou sans boîtes, comprenant ceux commandés expressément pour le tir à chevrotines, avec moules à chevrotines et accessoires complets.

Aussi, ceux avec un ou deux canons carabinés sur le principe Minié pour la chasse aux cerfs et aux chevreuils.

La réputation établie de ces armes permet aux soussignés de les recommander sous tous les rapports, et particulièrement pour leur grande portée.

Chaque fusil est vendu pleinement garanti de toutes imperfections dans les canons et à meilleur marché que l'on pourrait en importer un seul à la fois de la manufacture.

En outre nous avons reçu une grande variété de fusils garantis et bien conditionnés dans les prix ordinaires, et par l'entremise de nos correspondants d'Angleterre, nous sommes prêts à recevoir et à remplir des ordres pour des Fusils de tous genres et de toutes manufactures.

McLEAN & OLIVIER,
marchands commissionnaires,
13janv—3me 49, rue de la Commune, Nlle-Orléans.

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

124, Rue Royale, (ancien 152,) entre St-Louis et Toulouse,

Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, callosités, etc.

L'OPÉRATION ne dure pas plus de dix minutes, après quoi le patient peut immédiatement retourner sa chaussure sans éprouver la moindre souffrance.

M. LEVY se met à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

M. LEVY est à son office tous les jours, de midi à 5 heures. Il prend des abonnements à raison de $10 par an ou $1 par cor, et est à la disposition de ses abonnés quand ils le désirent.

Quelques personnes prétendent quelquefois guérir des cors. M. Levy ayant pratiqué en ce pays depuis plus de douze ans, déclare que cela est tout-à-fait impossible, et qu'on ne peut le faire qu'à la condition que les personnes, après l'opération ne portent jamais de chaussures, ce qu'il ne croit pas être du goût de tout le monde. 18jv

L'Empereur Napoléon III ET L'EUROPE,

PAR
EMILE DE GIRARDIN,
Reçu par la poste et en vente chez
Vor HEBERT & Co
17 janv 149 rue de Chartres

Barèges! Barèges!!

2500 verges barege anglais grisaille double largeur à 25 cts.
Ainsi qu'un assortiment magnifique de robes doubles jupes de $4 à $10.
A vendre par
BODET & GUEYDAN;
Maison Rouge No 1 et encoignure Hôpital et Condé.
13janv

GELÉE ET PATE DE GOYAVE.

UN lot de gelée et de pâte, fraîches de goyave a été reçu par le steamer Habana, en boîtes de [illegible] livres et à vendre par CUCCULLU & D'MEZA, No 8, rue St Louis.
13janv—3

Ancienne Maison

CLEMENCE GUERIN,

RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

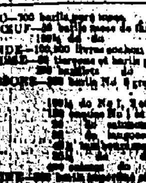

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLEMENCE GUERIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans, et de la Campagne, qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTÉS, tels que chapeaux de dames, manteaux et mantelets, dentelles, riches lingerie pour dames et enfants, etc.

Tous les articles qu'elle offre ont été choisis avec soin par Mlle Clémence Guérin en personne, et aucune peine n'a été épargnée pour rendre son assortiment de marchandises un des plus riches de la ville.

Les dames sont respectueusement invitées à venir juger par elles-mêmes. [illegible]

PORC—700 barils porc mess.
BŒUF—[illegible] barils mess de famille.
[illegible]
VIANDE—100,000 livres cochon saupoudré.
GRAISSE—[illegible] tierçons et barils prime leaf.
[illegible]
POISSONS—[illegible] barils No 1 gros maquereaux [illegible]

[illegible]

Collège Commercial de Dolbear

A LA NLLE-ORLEANS,
MAISON "STORY,"
Coin Camp et Commune.

Les citoyens et les étrangers qui s'intéressent à la cause de l'instruction pratique dans le Sud, sont particulièrement invités à examiner cette institution et à juger par eux-mêmes.

☞ On désire que les élèves se fassent admettre le plus tôt possible.
16janv—1m RUFUS DOLBEAR, président.

EN débarquement du navire Alma, venant de Bordeaux:
105 barriques vin rouge Pauillac
105 do vin rouge St Julien
20 do vin blanc Haut Sauterne
50 barils do do
1200 caisses vin rouge Cantenac
300 do vin rouge St Julien
30 barriques vin blanc Haut Barsac
20 demi-barriques do
A vendre par [illegible] CAVAROC & Co,
7jan 144 rue Royale

LES soussignés ont formé une société sous la raison de HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN pour les affaires de groceries en gros et de commission, au No 8 Front Levée, entre les rues Bienville et Douane.
A. F. HICKMAN,
DONAT DUGAS,
JULES MAIGNAN.
2 janvier 1860 [illegible]

POELES EN FAIENCE.—A vendre quatre de ces poêles élégants [illegible]
JUSTIN CASHEROUX & Co, Successeurs de B. Nadre & Co, No 25 [illegible]
11jan

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour faire, dans cette ville, le commerce de chaussures en gros et en détail, sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. Ils sont maintenant prêts à recevoir les commandes et quelques quantités que ce soit. Ils fourniront aux planteurs aux prix de fabrique à la porte des vapeurs et aux facteurs, des chargements ou des parties de chargements de chaussures à des prix raisonnables.

On reçoit les demandes à leurs dépôts, Nos 190 et 196 rue des Magasins, près St Joseph, Premier District, encoignure Levée et Douane, Troisième District.

Bureau principal No 16, Passage de la Bourse en face du bureau de poste.
P. H. WILLARD, Nlle-Orléans
JOHN H. PETERSON, Pittsburg
JAMES M. PETERSON, do.
10 janv 1860 jv 11—3m

TOILES! TOILES!

GIQUEL & JAMISON,

16 et 18 Rue de Chartres

REÇOIVENT en ce moment de Havre et de Liverpool, par les navires Levi Woodbury et [illegible] un bel assortiment de TOILES [illegible] offrent en vente au prix bas cours du marché savoir:

60 caisses TOILES d'Irlande et françaises de $4 à $25 la pièce.
[illegible] toiles de Paris de $6.50 à $25 la pièce,
4 do do de Bretagne do do
4 do do Platille do do
4 do do Cretonne do do
4 do do de gingham do do
[illegible] ouvré (œil de perdrix) et autres
[illegible] coutil fil anglais.
20 pièces toiles à draps Cretonne 12/4.
150 do do d'Irlande 9/4, 8/4, 10/4 et 12/4.
150 do do taies d'oreillers
200 do do Morlaix.
500 services de table, unis et damassés;
2500 douzaines mouchoirs batiste de $1 à $15 la doz.;
1500 do serviettes bords rouges et unies,
[illegible] do do damassées,
10 balles bran fil.
[illegible] do toiles à torchons,
150 douzaines chemises toile pour hommes,
25 do do do pour femmes,
100 do do do pour enfants,
4 caisses batistes imprimées pour robes.
[illegible] do toiles imprimées pour chemises.

Ainsi qu'une grande quantité d'autres toiles trop longues à énumérer. Nous invitons les personnes qui ont besoin de ces articles à venir les examiner avant d'aller ailleurs.
GIQUEL & JAMISON,
14jan 16 et 18, rue de Chartres

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage,

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale No 61, entre Conti et Bienville.

LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance et de leur patronage, y trouveront l'avantage de faire TEINDRE, DÉGRAISSER ET NETTOYER, d'après les derniers procédés en usage à Paris, Londres et à New York, tous les articles de toilette pour Dames et Messieurs en drap, laine, soie, velours, ainsi que tapis, rideaux, costumes de bal et uniformes militaires.

TEINTURE POUR DEUIL, faite en 24 heures.

N. B.—MM. les marchands, tailleurs et chapeliers pourront traiter de gré à gré avec la maison pour tous les articles concernant leur genre de commerce.—Prix modérés; exactitude parfaite. 11 jan—1m

Au grand dépôt du Sud.

MAISON CENTRALE DE COMMISSION.
Encoignure des rues Royale et Ste Anne
IMPORTATION DIRECTE DE PARIS
De médicaments patentés, produits chimiques et pharmaceutiques, etc.

Recevant constamment de Paris et à titre de dépôt, un grand assortiment de tous les médicaments patentés français, produits chimiques et pharmaceutiques, etc., cette maison, par sa très grande modicité de ses prix, sollicite l'attention des pharmaciens et marchands de la campagne ainsi que des commissionnaires qui ont des relations dans ce genre d'affaire avec les autres Etats voisins et le Mexique.
LOUIS CASTEL, agent,
Au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne. 11 jan

VINS Rouges, Prunes, Champagnes et Cognac, par les navires Alma et Mary Hyler:
50 barriques vin rouge ordinaire,
14 do do Lecomte & Co, fin,
70 futailles cognac Otard Dupuy,
100 caisses prunes en pauband,
315 paniers champagne ¼ et ½,
A vendre par G. D. GRATIAA & Co,
11 jan No 59 rue Douane

C. DUHAMEL,

Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a au magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer.

LUNETTES, montures en or, argent et acier.
PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille.
Pour toutes les vues et de tous les prix.

La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.

Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe.

STÉRÉOSCOPES.—Vues STÉRÉOSCOPIQUES.

THERMOMÈTRES, BAROMÈTRES, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES. 11janv

MME AUBÉ, ACCOUCHEUSE, reçue par la Faculté de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ayant été forcée d'abandonner sa profession pendant plus de trois ans pour cause de malades, informe respectueusement les dames et ses clients, qu'elle vient de réinstaller RUE ST-PIERRE, No. 223, ENTRE DERBIGNY ET ROMAN.

Ses maisons où distribuée très convenablement pour recevoir des pensionnaires pour accouchement, et pour en faire traiter de l'utérus, d'après les ouvrages scientifiques de Mme Lachapelle, sage-femme en chef de la maison d'accouchement de Paris. Mme Aubé s'empresse de se rendre chez les personnes qui lui feront l'honneur de l'appeler, soit à la ville, soit à la campagne, et donnera des consultations tous les jours d'une heure à trois.

Mme Aubé est chargée d'instruire les dames qui désireraient apprendre l'art des accouchements. Elle enseignera à ses élèves la théorie et la pratique jusqu'à ce qu'elles soient capables de passer un examen devant la Faculté de Médecine de la Nouvelle-Orléans et d'en recevoir un diplôme. 14déc—3m

GANTS JOUVIN & Cie.,

MÉDAILLE D'OR.

Gants Jouvin & Cie, à 75 cts la paire

REÇU par la voie de New-York—500 douzaines de gants de la véritable fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Gants non glacés, pour dames, à 75 cts la paire; gants non glacés, pour hommes, à $1 la paire.

Ces gants, appelés GANTS DE SUÈDE, ont été fabriqués exprès pour notre maison par la célèbre fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Reçu aussi:
400 douzaines gants glacés de la même fabrique;
300 do do do pour dames;
300 do do do pour hommes.
Gants de couleurs, paille, blanc, noir.
En vente chez LION & PINSARD,
7jan 51 et 56, rue Royale, encoignure Bienville

Merceries! Merceries!

GARNITURES, passementeries, tulutures, rubans, dentelles, boutons, galons, velours, cordonnet, coton à broder, franges et effilés.
LION & PINSARD, 51 et 56, anciens 60 et 62, rue Royale, encoignure Bienville.
7jan

Chapellerie!

UNE bonne garnisseuse en chapeaux trouvera de l'emploi en s'adressant à J. J. ALBERT,
17jan—3f 33, rue de Chartres

C. A. BARRIERE & BRO.,

130, rue du Canal, bâtisses Touro,

VENDENT en ce moment, AU PRIX COUTANT, le reste de leur STOCK DE MANTEAUX.

MAGNIFIQUES ROBES DE SOIRÉE.

Ils ont fait, hier 3 du courant, l'ouverture de quelques belles robes grenadine et tissus pour toilette de soirée. Ils viennent de les recevoir de Paris.

C. A. BARRIERE & BRO.,
10jan 130, rue du Canal, bâtisses Touro

Marchandises d'habitation.

NOUS appelons l'attention des Planteurs sur nos articles d'habitation et de nègres, comprenant tout ce dont ils ont besoin à vendre à des prix aussi bas qu'on puisse les avoir en ville, et à des conditions libérales.
C. A. BARRIERE & BRO.,
10 jan 130, rue du Canal, bâtisses Touro

Couvertures françaises.

NOUS offrons le reste de nos COUVERTURES FRANÇAISES, à 3 POINTS ET DEMI (pour les nègres), à des prix extrêmement bas, pour clore.
C. A. BARRIERE & BRO.,
30 jan 130, rue du Canal, bâtisses Touro

A louer.

Une maison située rue Dauphine No 112, contenant quatre chambres à feu, une galerie et deux cabinets, une cuisine haute, double et en briques contenant trois chambres pour domestiques, dont deux à feu. Possession au 1er février prochain.
S'adresser à J. DERBES jr,
9 jan 49 rue de Chartres.

Bals et Théâtres.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, un grand choix de PARURES ET COIFFURES en FLEURS et en CHENILLE.

PARURES pour MARIÉES,
PLUMES, FLEURS et ORNEMENTS or et argent.
GANTS DE PEAU pour dames,
GALONS, FRANGES, RUBANS, VELOURS et toutes les fournitures à l'usage des modistes, qu'il vendra à des prix très réduits. J. DERBES Jr,
9 jan 49 rue de Chartres

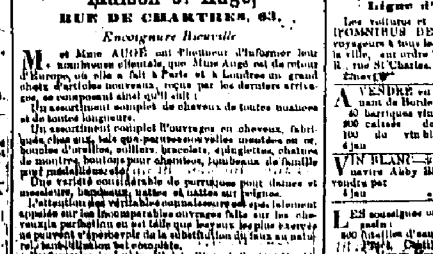

Maison J. Augé,

RUE DE CHARTRES, 63,

Encoignure Bienville

M. et Mme AUGÉ ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par les derniers arrivages, se composant ainsi qu'il suit:

Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, fabriqués chez eux, tels que perruques ou toilettes montées en or, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, épinglettes, chaînes de montre, boutons pour chemises, lorgnons de famille pour médaillons, etc. etc.

Une variété considérable de perruques pour dames et messieurs, bandeaux, nattes et nattes sur peigne.

L'attention des véritables connaisseurs est spécialement appelée sur les incomparables ouvrages faits sur les cheveux, la perfection en est telle que les yeux les plus exercés ne peuvent s'apercevoir de la substitution du faux au naturel; leur imitation est complète.

Parfumeries de Lubin, Violet, Pinaud, Société Hygiénique, etc.

Gants Jouvin, à doubles boutons, à 75 cts la paire.
Gants de Suède, à deux boutons,
Peignes d'écaille en tous genres;
Eventails riches, haute nouveauté.
Parures pour bals et théâtres.
Coiffures nouvelles, en fleurs, chenille, velours, rubans et filet.

Ils recommandent de nouveau leur bleue de paris et leur nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, les faire croître et embellir, et avantageusement appréciée du public.

Salon de coiffure et de fabrication de postiche, conduit par les meilleurs artistes d'Europe.
Salon particulier pour la coiffure des dames.
Leçons de coiffure sous la surveillance spéciale de M. J. Augé. 15 jan

DIVERS en magasin.
175 barriques vin rouge, bon ordinaire
[illegible] do do pour familles
1500 caisses do do diverses marques
[illegible] barils vin blanc, Haut Sauterne
[illegible] caisses do do
[illegible] pipes genièvre de Holland, steamboat
[illegible] pipes rhum de la Havane
[illegible] rhum de la Jamaïque
[illegible] quarts pipes cassis de Lyon
[illegible] caisses vermouth, Noilly Prat & Co.
[illegible] do muscat, Jourdan Brive fils aîné
[illegible] do absinthe, Edouard Pernod
[illegible]

AVIS SPECIAL.

LES personnes ayant des réclamations contre les CHASSEURS A PIED DE LA LOUISIANE sont priées de les présenter dans le plus bref délai (sous pli cacheté) au No 21, rue Carondelet. 18 janv—4

Banque des Citoyens de la Louisiane.

SEULE AGENCE
R. H. ELAM,
(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)

S'EST établi au No 54 rue Baronne, et au No. 176, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux îlots derrière l'Hôtel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit que son ancienne clientèle sache où le trouver. Il prie les acheteurs de s'adresser à lui. 20oct—6m

Dissolution de Société.

LA société existante sous la raison JOHN M. STELLA & Co, est dissoute à dater de ce jour, conformément à un acte passé par devant E. Barnett, not. pub. M. J. M. Stella reste seul chargé de la liquidation.
JOHN M. STELLA,
CHARLES PAPINI.
17 janv—3f

Café de l'Union.

92, rue Commune, entre St-Charles et Camp.

M. JOHN M. STELLA informe le public qu'à dater [illegible] de la direction du café de l'Union [illegible] pour [illegible] On trouvera [illegible]

Perdu

SAMEDI [illegible] rues Bagatelle ou Bourbon [illegible]

[illegible] ANS DE CRÉDIT

Propriété de valeur à vendre.

[illegible]

ETRENNES ETRENNES;

A LA CROIX D'OR,

Nouveau magasin de Confiseries,

[illegible]

Au magasin de l'encoignure
ROYALE & SAINTE-ANNE,

E. GUITTARD,

CLOTURE DE LA SAISON D'HIVER
RÉDUCTION IMMENSE
sur toutes
LES MARCHANDISES!!

CETTE [illegible] par ses prix [illegible] modérés et variantes [illegible]
[illegible]
Des couvertures grises à 2 piastres la paire.
[illegible]
Mousselines [illegible]
Grand choix de tarlatanes, depuis [illegible]
Belles soieries [illegible]
$1.50;
Serviettes pur fil à $1.50 la douzaine [illegible]

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE et DIAMANTS au local provisoire,

173, RUE CANAL,

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans leur nouveau local le VENDREDI [illegible]

Nous exposons en ce moment [illegible]
Parures en diamants—[illegible]
Or mat et ciselé;
Camées [illegible]
Améthystes—Perles—Mosaïque.
Parures [illegible]
Coupes, Gobelets et services en argent [illegible] bien choisis.
Argenterie et orfèvrerie [illegible]
Diamants montés à nouveau [illegible] et de bijoux par d'habiles ouvriers.
Hydes et Goodrich espèrent être installés sans que [illegible] dans leur ancien local, avec les grandes améliorations [illegible]
En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur feront visite au No 173 RUE DU CANAL.

SPÉCIALITÉS DE DIAMANTS
A. CANDIDE,
RUE DE CHARTRES [illegible]

A. CANDIDE se recommande [illegible] UN BEAU CHOIX DE PARURES du dernier goût de Paris [illegible]
RIVIÈRES, CŒURS, BRACELETS,
BROCHES, DORMEUSES,
BOUCLES, BOUTONS ET BAGUES
le tout en BRILLANTS garantis.
Aussi—Un assortiment de
MONTRES DE CHOIX
garanties, ainsi que des [illegible] et tout ce des meilleures fabriques de Paris. [illegible]

S. FOURNIER,

HORLOGER-MÉCANICIEN
Rue Royale, No 72.

Offre en vente un bel assortiment de [illegible] de précision. Pendules de cheminées, [illegible] de bronze et de [illegible], montres de première qualité, [illegible]. Aussi un assortiment de chaînes et [illegible] fin, fabrique de Paris.

Il fabrique et répare tous genres [illegible] garantit.

On trouvera également chez lui un nouveau genre d'horloges contrôleuses, patentées aux Etats-Unis et en France à l'usage des établissements qui emploient des gardes de nuit.

En déballage, un assortiment choisi d'objets de fantaisie. [illegible]

GLACES! GLACES!

VICTORIN GUETTE

41 RUE ROYALE

INFORME le public qu'il possède un grand assortiment de glaces françaises [illegible] qualité et de cadres de tous genres. Les cadres de cet maison, fabriqués dans une usine avec un soin tout particulier pour résister aux variations de la température de la Louisiane, sont préférables aux articles d'importation. [illegible]

N. B. Glaces et cadres sur ordre de toutes grandeurs sur commande livrables en 3 semaines. 3nov—3m 5f

A vendre pour cause de départ.

UN café bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers du Quatrième district.

Aussi—Un terrain situé dans la rue Chives, entre Commune et Palmire.

S'adresser rue de la Douane, No 158. 9déc

Domestique de maison.

ON demande à louer immédiatement un bon domestique, libre ou esclave, s'entendant parfaitement au service intérieur d'une maison. S'adresser No 297 rue Bourbon, entre Quartier et Esplanade. 29 déc

VIN ROUGE et vin blanc—[illegible] barriques vin rouge [illegible] ordinaire, Montferrand;
[illegible] barriques vin rouge [illegible] Cantenac
[illegible] do do
[illegible] do do
[illegible] do do
[illegible] do vin blanc [illegible]
En débarquement du navire Mary Hyler [illegible] Bordeaux [illegible]
10 jv [illegible]

CIGARES de la Havane [illegible] de Londres, [illegible] Washington, El Sol, Prudence, et plusieurs autres marques, en magasin et à vendre par [illegible] F. TROISOROS
14 jan 13 rue Douane entre Chartres et Vieille Levée

EN débarquement de la barque Valentine [illegible]
[illegible]

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,
SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO
Reims—

FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington Club à Londres. Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant anglais, à vendre par les principaux épiciers de cette ville. Les ordres confiés à S. D. Gratiaa & Co, No 59, rue Douane, seront exécutés dans le plus bref délai. 30 déc—3m

BI-CARBONATE DE SOUDE.—500 barillets, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
15 jan 26 Vieille Levée.

Ligne d'omnibus de Wilbur.

Les voitures et wagons à bagages de LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordre laissé au bureau du N.-O. J. & G. N. R. R., rue St Charles. I. L. WILBUR,
[illegible]

A VENDRE en débarquement du navire Alberta, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge bon ordinaire
300 caisses do do do
100 do vin blanc. FREAU & COUTURIE,
4 jan 31 et 33, rue Gravier

VIN BLANC—30 barils vin blanc, en débarquement du navire Auby Blanchard, venant de Bordeaux, et à vendre par FREAU & COUTURIE,
4 jan 31 et 33, rue Gravier

LES soussignés offrent à vendre, au Douane et [illegible]
500 futailles d'eau-de-vie des marques suivantes:
[illegible] Castillon [illegible] Cognac
J. Henry Mounié, do
G. H. Lucas & Co, do
Dupuytron, do
A. Bonnin, do
Otard Dupuy, do
Malady, do
St Georges, do
United Proprietors, La Rochelle,
Gallet & Co, do
20 pipes Holland gin, [illegible]
[illegible]
200 casks porter, Bas Riley & Perkins,
200 do Scotch Ale Wm Younger & Co,
50 do pale ale Allsopp
BRULATOUR & Co,
13 jan 50 rue Vieille Levée

VINS de choix et très supérieures:
Claret
en barriques et en caisses
Grand vin Lafitte,
do Margaux,
Montrose,
Léoville,
Haut-Brion,
Pontet-Canet,
Pauillac,
St-Pierre,
St-Estèphe,
Pichon Longueville,
[illegible]
Sauterne,
Latour Blanche,
[illegible]

MACHINES A COUDRE DE GROVER & BAKER.

Succès universel.—Certificats du Sud.

La compagnie de Grover & Baker doit des remerciements à de nombreux amis qui lui ont transmis des attestations [illegible] grand succès de leurs machines, sur les habitations et dans les familles. Nous avons choisi, parmi les milliers de certificats:

Quelques lettres de personnes du Sud [illegible] succès universel de la machine.

[illegible]

Mme M. A. PALMER [illegible]

Mme ALBERT VOORHIES [illegible] Lne 12 octobre 1859

[illegible] Nlle Orléans

[illegible]

R. F. MAGUIRE.

[illegible]

Mme F. STEVENS

[illegible]

Mme W. W. KING,

[illegible]

J. O. McGEHEE,

[illegible]

LES SEULES MACHINES EMPLOYÉES [illegible] manufacture de linge d'habitation
DANS LE
VASTE ÉTABLISSEMENT DE
HEBRARD & Co.
[illegible]

[illegible]

Demande d'un jeune garçon.

[illegible]

GROVER & BAKER,
Compagnie des Machines à coudre.

COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi, 16 janvier 1860, à 2 heures P. M. au bureau No 5 rue St Pierre. L'élection des Directeurs aura lieu le mercredi suivant.
BENJ. F. FLANDERS,
[illegible] Secrétaire

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
30 Décembre 1859.

LES Directeurs ont déclaré aujourd'hui, un dividende semi-annuel de 6 pour cent qui sera payé à partir du 9 janvier 1860. N. O. J. TISDALE, Trésorier.
31 déc—1m

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1860.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu au local de cette Banque, LUNDI, 23 du courant, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. 6 jan R. M. DAVIS, Caissier.

CIGARES .... CIGARES

LES acheteurs trouveront toujours au magasin un bel assortiment des marques bien connues:
INGENUIDAD, Meridiana, Redowa,
FLOR DE FUJADOS, Cabaña, Washington
PARTAGAS, Flor de Sancho, Dos Hermanos,
MAZO HABANO, Know Something, &c. aux prix les plus modérés. P. FRATES & Co,
3jan 29 Commercial Place.

EN débarquement du navire Columbo, de Marseille:
200 barriques vin Bergasse.
50 paniers huile d'olive.
50 caisses do do
50 do savon bleu [illegible]
5 jarres confitures,
41 caisses salaisons assorties,
10 paniers bouteilles bordelaises, 2 douzaines.
6 do cruchons de grès, 2 douzaines.
3 caisses bouteilles vides.
85 caisses vin.
10 barils vin.
50 caisses liqueurs.
50 do parfumerie, eau de fleur d'oranger.
10 do confiserie.
A vendre par A. LEBLANC,
29déc 17 et 19, rue Toulouse.

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT.

LE soussigné, partant pour l'Europe le 1er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant.

Les marchands trouveront, en visitant mon magasin, une des occasions pour faire de bonnes affaires. [illegible]
No 77, rue Vieille Levée.
Deux portes plus bas que la rue de la Douane.
[illegible] Nlle-Orléans, 3 janvier 1860.

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER

[illegible]